

Manitoba Ombudsnouvelles

2014-4

Bulletin de l'accès à l'information du Manitoba
et de la protection de la vie privée de l'Ombudsman

Joyeuses fêtes

Pour beaucoup d'entre nous, la saison des fêtes est parfois stressante quand il faut gérer toutes les invitations et activités, les achats de cadeaux, et aussi veiller à ce que tout fonctionne parfaitement pour nos amis et nos proches, tout cela tout en assumant nos responsabilités professionnelles et nos obligations journalières. Mais elle peut aussi être l'occasion de repenser à toutes les bonnes choses qui se sont produites au cours de l'année, à nos succès et accomplissements, et à ce qui nous donne espoir et optimisme en l'avenir.

J'ai bien des raisons d'être reconnaissant. Je suis reconnaissant du dévouement et de l'investissement de mes collègues qui s'efforcent chaque jour d'offrir au public le meilleur service possible. Je suis reconnaissant des sages conseils de ceux et celles qui sont avec nous depuis de nombreuses années, et de la passion et de l'enthousiasme des nouveaux membres de notre personnel. Je suis reconnaissant du travail acharné de chacun et de chacune ainsi que de l'honnêteté et de l'intégrité qui sont à la base du travail que nous effectuons. Je suis tous les jours reconnaissant du fait que le travail que nous accomplissons est intéressant, important et utile, et je suis extrêmement fier de notre équipe. Je suis très fier aussi de la façon dont nous prenons soin et nous nous soucions les uns des autres, ainsi que du respect dont nous faisons preuve les uns à l'égard des autres.

Nous sommes reconnaissants du sérieux avec lequel les Manitobains et Manitobaines nous font part de leurs préoccupations en matière d'équité, de responsabilité et de transparence dans les plaintes qu'ils déposent à notre bureau.

Quand je repense au travail que nous avons effectué au cours de la dernière année, je suis reconnaissant de la collaboration de ceux et celles avec qui nous travaillons au cours de nos enquêtes. À travers vous et vos bureaux, nous sommes témoins du dévouement, de l'intégrité et du travail acharné dont tout fonctionnaire peut être fier.

Prenons le temps de nous remémorer, de célébrer et de nous réjouir.

De la part de tout le monde au Bureau de l'ombudsman du Manitoba, joyeuses fêtes!

Mel Holley



Édition municipale spéciale d'OmbudsNouvelles et série sur les questions municipales

Pour la toute première fois, nous avons publié une édition municipale spéciale d'OmbudsNouvelles de façon qu'elle coïncide avec le congrès annuel de l'Association des municipalités du Manitoba, qui s'est déroulé du 23 au 25 novembre 2014, à Winnipeg. Même si les mille et quelques représentants et administrateurs municipaux présents à la conférence constituaient notre public cible, le contenu du bulletin peut intéresser quiconque travaille au sein d'une organisation publique. Les articles du bulletin sont notamment les suivants :

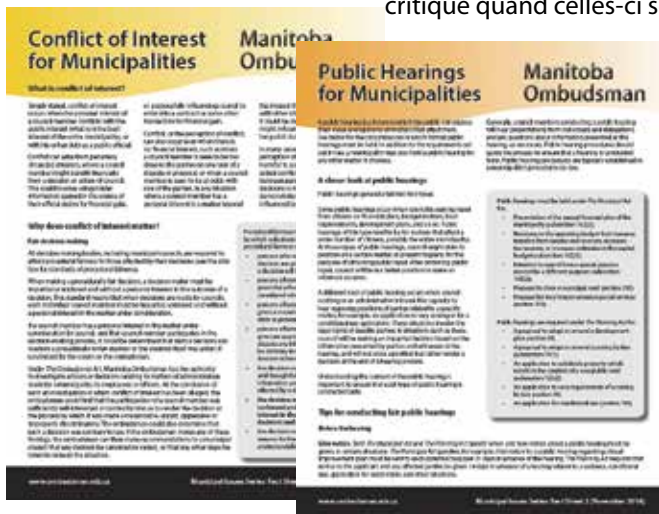
- éditorial de Mel Holley sur les liens entre notre bureau et les municipalités
- motifs de vos décisions
- équilibre entre l'ouverture et la transparence, d'une part, et la vie privée individuelle, d'autre part
- savez-vous où se trouvent vos dossiers?
- présentation de notre nouvelle série sur les questions municipales (fiches d'information)

Vous pouvez consulter l'édition spéciale d'OmbudsNouvelles dans notre site Web à : https://www.ombudsman.mb.ca/documents_and_files/newsletters.html (en anglais)



Cela fait maintenant environ deux ans que nous parlons du nombre croissant de demandes de renseignements et de plaintes que nous recevons au sujet des municipalités. Non seulement nous avons constaté un accroissement d'ordre quantitatif mais nous remarquons également une plus grande complexité dans les questions qui nous sont soumises.

En 2009, nous avons publié le guide *Understanding Fairness: A Handbook on Fairness for Manitoba Municipal Leaders* et nous l'avons mis à jour et réimprimé en 2013. Ce guide donne aux représentants et administrateurs municipaux plusieurs outils qui les aident à prendre des décisions pouvant résister à la critique quand celles-ci sont



remises en question. Il aide aussi à faire en sorte que tout le monde adopte la même conception de l'équité quand des plaintes sont déposées et font l'objet d'enquêtes.

En novembre 2014, nous avons lancé une nouvelle série de fiches d'information, également destinées aux municipalités, qui examinent certaines questions particulières de façon plus approfondie. Il est maintenant possible de consulter les deux premières fiches intitulées - *Conflict of Interest for Municipalities* et *Public Hearings for Municipalities*.

La fiche consacrée au conflit d'intérêts explique ce qu'est le conflit d'intérêts, à la fois selon la Loi sur les conflits d'intérêts au sein des conseils municipaux et selon une perspective d'équité procédurale. Elle comporte une liste de vérification permettant aux représentants municipaux de déterminer s'ils se trouvent en conflit d'intérêts, ainsi que quelques conseils sur ce qu'il faut faire en cas de conflit. La fiche sur les audiences publiques contient des renseignements sur les audiences publiques, les circonstances dans lesquelles elles sont obligatoires, et aussi quelques conseils pour qu'elles se déroulent de façon équitable.

Nous publierons d'autres fiches d'information dans cette série en 2015. Vous trouverez les deux premières dans notre site Web à l'adresse suivante : https://www.ombudsman.mb.ca/documents_and_files/brochures-fact-sheets-and-guides-1.html (en anglais)

Événements d'automne 2014

Semaine du droit à l'information 2014 : Cette année, l'ombudsman du Manitoba a célébré la Semaine du droit à l'information dans plusieurs succursales de la bibliothèque publique de Winnipeg. Nous remercions vivement la Bibliothèque pour nous avoir autorisés à installer des tables d'information dans les succursales de Henderson, Louis Riel, Pembina Trail et du West End. Nous avons beaucoup aimé nous entretenir avec les visiteurs et partager notre documentation.

La Semaine du « droit à l'information » sensibilise au droit démocratique d'une personne de consulter les renseignements que détient le gouvernement et elle fait la promotion des bienfaits d'un gouvernement ouvert, accessible et transparent. Elle s'est déroulée du 22 au 28 septembre 2014.

Conférence Manitoba Connections

Les 6 et 7 octobre 2014, notre bureau a accueilli à Winnipeg la conférence sur l'accès à l'information, la protection de la vie privée, la sécurité et la gestion des renseignements intitulée Manitoba Connections. Cet événement s'est déroulé « à guichets fermés » et il a rassemblé notamment des employés du gouvernement provincial, des municipalités, des divisions scolaires, des universités, des collèges et du secteur de la santé.

La conférence a permis aux participants de s'informer sur les questions et tendances les plus récentes dans les domaines de l'accès à l'information, de la protection de la vie privée, de la sécurité et de la gestion des renseignements, et les sessions leur ont fourni des solutions pratiques pour répondre aux difficultés en matière d'information auxquelles sont confrontés les organismes publics et les dépositaires assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) et à la *Loi sur les renseignements médicaux personnels* (LRMP).

Nous aimerions remercier les membres du comité consultatif qui ont participé à l'organisation de la conférence et qui ont contribué au succès de l'événement :

- Mike Baudic, Tourisme, Culture, Patrimoine, Sport et Protection du consommateur Manitoba
- Carol Garnham, Southern Health-Santé Sud



- Bonnie Greschuk, Santé Manitoba
- Val Gural, Office régional de la santé de Winnipeg
- Micheal Harding, Santé, Vie saine et Aînés Manitoba
- Patrick Hoger, Emploi et Économie Manitoba
- Konrad Krahn, Ville de Winnipeg
- Sean Lehmann, Assurance publique du Manitoba
- Brenda Lapointe, Division scolaire de Winnipeg
- Nancy Love, Ombudsman du Manitoba
- Jodi MacDonald, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba
- Joe Masi, Association des municipalités du Manitoba



À venir en 2015

Journée de la protection des données

Procurez-vous un exemplaire du **calendrier 2015 du Bureau du commissaire à la protection de la vie privée du Canada**. Créé pour marquer la Journée de la protection des données le 28 janvier 2015, le calendrier est rempli de caricatures légères et de conseils utiles pour tous sur la protection de la vie privée. Des exemplaires du calendrier seront distribués dans tous les bureaux des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, notamment dans le Bureau de l'ombudsman du Manitoba. Demandez votre exemplaire dès aujourd'hui en vous adressant à l'ombudsman à ombudsman.mb.ca, 204-982-9130 ou 1-800-665-0531 (sans frais au Manitoba). Les premiers arrivés seront les premiers servis. Quantité limitée.

Reconnue par les professionnels de la protection de la vie privée, les entreprises, les représentants gouvernementaux, les universitaires et les étudiants de partout au monde, la Journée de la protection des données (tous les 28 janvier) souligne l'impact de la technologie sur notre droit à la protection de la vie privée et rappelle l'importance des renseignements personnels et de leur protection.

Des outils nouveaux pour des temps nouveaux

Les conseils et les conseillers municipaux vivent une ère nouvelle. Le 25 novembre 2014, lors du congrès de l'Association des municipalités du Manitoba, l'ombudsman par intérim du Manitoba, Mel Holley, a présenté une communication intitulée *Changing Times – Changing Tools* (des outils nouveaux pour des temps nouveaux). Parmi les 130 participants, beaucoup étaient des conseillers récemment élus.

Parmi les changements discutés, il faut mentionner l'accroissement de l'utilisation de l'information disponible via Internet pour mesurer et évaluer les décisions municipales, ainsi que le recours aux outils de communication instantanée et aux médias sociaux pour connaître l'analyse de ces décisions par divers observateurs.

Dans sa communication, M. Holley a reconnu que les conseils faisaient l'objet d'une attention accrue de la part de personnes âgées, et notamment des avocats, des comptables, des ingénieurs et d'autres personnes à la retraite possédant des compétences et de l'expérience professionnelles. Il a également noté un intérêt accru pour les questions d'intégrité, notamment les conflits d'intérêts et la transparence dans la prise de décisions. Nous vivons à une époque où il existe davantage d'information disponible et où cette information est plus facilement accessible que jamais auparavant. En outre, M. Holley a fait remarquer qu'il existe un intérêt sans précédent pour l'administration du gouvernement ainsi qu'une volonté accrue de dialoguer avec les décideurs sur des questions de responsabilité et de transparence.



Fondée sur l'expérience de notre Bureau en matière d'enquêtes sur les plaintes contre les municipalités, la communication de M. Holley a présenté des conseils sur l'amélioration de l'administration et abordé des sujets comme les suivants :

- audiences et réunions publiques
- prise de décisions transparente
- réponse aux plaintes des citoyens
- réponse aux demandes d'accès à l'information

Il est possible de consulter les diapositives de la communication en Power Point de M. Holley dans notre site Web à : <https://www.ombudsman.mb.ca/uploads/document/files/amm-presentation-for-website-2014-en.pdf> (en anglais)



Tout article de ce bulletin peut être reproduit intégralement ou en partie à condition de citer l'Ombudsman du Manitoba comme source.

Ombudsman du Manitoba : Divisions de l'Ombudsman et de l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Pour vous abonner à OmbudsNouvelles Manitoba ou pour faire retirer votre nom de la liste de distribution, veuillez envoyer votre adresse courriel à Ideandrade@ombudsman.mb.ca

Bureau de Winnipeg
500, av. Portage, bur. 750
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1
Tél. : 204-982-9130
Télé. : 204-942-7803
Sans frais au Manitoba : 1-800-665-0531

www.ombudsman.mb.ca
ombudsman@ombudsman.mb.ca
Facebook: www.facebook.com/manitobaombudsman
YouTube: www.youtube.com/user/manitobaombudsman

Bureau de Brandon
1011, av. Rosser, bur.603
Brandon (Manitoba) R7A 0L5
Tél. : 204-571-5151
Télé. : 204-571-5157
Sans frais au Manitoba 1-888-543-8230